

# HISTORIQUE DES COLLINES AGRICOLES DU PAYS GRASSOIS

## DATATION DES RESTANQUES

Elles remontent à des temps anciens et il en subsiste encore beaucoup. Elles étaient emblavées à l'époque, comme un peu partout car les céréales étaient vitales et les moyens de transports inexistants, surtout pour des régions isolées comme les Alpes-Maritimes. Aujourd'hui elles sont souvent envahies par la broussaille.

## PLANTES A PARFUM

Le jasmin est cultivé de façon intensive dès la moitié du XVIIème à Grasse. C'est une période très riche qui a vu apparaître de grands domaines et des bâtisses de maîtres appelées « maisons de parfumeurs » qui se négocient encore actuellement à des prix très élevés.

Après la seconde guerre mondiale, la culture s'est mise à régresser pour diverses raisons ; le prix de la main d'œuvre, la concurrence des essences de jasmin en provenance d'autres pays comme l'Égypte, la délocalisation de certaines industries de transformations des fleurs en essences mais également et peut-être surtout, le besoin en terrains de construction. Les parfumeries de Grasse ont alors terriblement régressé. La chimie est devenue le plus gros concurrent avec les essences de synthèse et les arômes alimentaires.

En tous les cas le tissu paysan, comme partout, s'est rétréci en peau de chagrin dans la région de Grasse où les terres agricoles ont été purement et simplement abandonnées.

## CHASSER LE NATUREL IL REVIENT AU GALOP

Auparavant le chêne vert était dominant en Provence. Il a ensuite pratiquement disparu par la déforestation agricole qui est un phénomène qui a touché le pays entier. Lorsque les parcelles n'ont plus été exploitées, cette essence a repris ses droits. Elle a toujours représenté une ressource pour le bois de chauffage jusqu'à aujourd'hui encore.

## ARRIVEE DU PIN D'ALEP

Vers la moitié du XIXème, il s'adapte et devient invasif car il n'a pas encore ses systèmes de régulations actifs. A ce jour les dépérissements sont très préoccupants, cette espèce semble sur le déclin. Les chênaies ont été colonisées jusqu'à laisser totalement la place à l'envahisseur. Pour d'autres chênaies les pins sont devenus immenses (autour de 30 M) et on pensait qu'ils allaient éradiquer les chênes. Pour des raisons biologiques il en est tout autrement. Ces pins dépérissent et tombent au sol.

<http://www.horticole.info/doc/fiches%20arbres/d%c3%a9perissements%20des%20pins%20d'Alep.pdf>

## RETOUR DES CHENAIES (la nature a horreur du vide...)

Juste retour des choses, le chêne vert reprend ses droits sur l'emplacement des pins qui disparaissent à la vitesse grand V.

## TRANSFORMER LE DECHET EN RESSOURCE

Pour les propriétaires des forêts, le débroussaillage est une lourde charge financière (obligatoire pour la lutte contre l'incendie). Si en plus il faut abattre les arbres en fin de vie qui deviennent des menaces pour les biens et les personnes, le coût risque d'augmenter considérablement.

Nous pensons que les forêts doivent être exploitées pour ne pas brûler d'une part et on peut imaginer que les arbres morts ou pratiquement, peuvent être transformés en bois de chauffe: bûches bien entendu, mais également granulés de chauffage qui est un marché très porteur. D'où cette...

## ... IDEE DE CONTRATS AVEC DES OPERATEURS DE BUCHERONNAGE !

Des professionnels maintiendront en bon état, la chênaie, qu'ils exploiteront selon les règles de l'art.

Cerise sur le gâteau, son exploitation, plus celle des grumes de pins peuvent facilement financer les travaux de débroussaillage. Une opération Gagnant-Gagnant !

## REGLEMENTATION

Elle doit évoluer car le PLU impose encore et souvent la replantation de pins sur lesquels on ne peut plus parier.

## OPERATIONS COMPENSATOIRES

Lors des demandes d'abattage on doit présenter un plan de replantation. La négociation devient de plus en plus difficile car les autorités ont du mal à convenir de la régression de pins d'une part et du dynamisme des chênes verts de l'autre, extrêmement bien adaptés depuis des siècles et des siècles.

## IDEE DE FLEURISSEMENT DES ROUTES DU PAYS GRASSOIS

Les arbres qui menacent la voirie routière sont à abattre en priorité. Nous suggérons de les remplacer par des arbres fleuris comme le Jacaranda, l'Albizzia, l'Arbre de Judée, les Amandiers, des Melias, des Lagerstroemia etc... Il faudrait les choisir en fonction des époques de florissement pour assurer de la couleur en toutes saisons, donc en continue.

Il reste à trouver le bon partenariat entre la Mairie, les Pépinières d'envergure, les particuliers et les collectifs pour inciter à cette pratique qui permettrait un embellissement de tout le pays grassois et le ravissement des touristes venus y chercher les odeurs et les couleurs qui les ont toujours fait rêver. On peut également penser au mimosa invasif mais à remplacer tous les 15 ans pour éviter qu'il ne devienne encombrant.